



1132105

Le présent acte
déposé au Gr
Tribunal de co
de Bord

Le - 1 JUIN 2011

sous le N°

9134

GROUPE DES AGENCES DE GIRONDE

ESPACE ENTREPRISES

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Société Anonyme au capital de 933.027.038,75 euros, dont le siège social est situé à PARIS 9ème, 29 Boulevard Haussmann, ayant pour numéro unique d'identification 552 120 222 R.C.S. Paris, certifie

- avoir reçu en dépôt la somme de mille euros (1.000,00 EUR), représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société par actions simplifiée en formation IDEAL LOGEMENT ayant son siège social à Bordeaux (33200) 53 avenue Carnot et,
- avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque actionnaire sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée.

Ladite somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Bordeaux, le 17 mai 2011

29/ Le Responsable de l'Agence,

Nicolas MERTZWEILLER
Conseiller de Clientèle Entreprises

Liste des souscripteurs à la constitution

SAS	IDEAL LOGEMENT
Siège social	53 avenue CARNOT 33200BORDEAUX
Société par actions simplifiée	Code APE
Au capital de 1000,00 euros répartis en 100 Actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros	
Droits sociaux de numéraire 100	Libérés à concurrence de 100.00 %
Droits sociaux d'apports 0	

Répartition des droits sociaux de numéraire			Etat des versements
<i>Nom ou dénomination</i>	<i>Droits sociaux souscrits</i>	<i>Nominal des droits sociaux souscrits</i>	<i>Montant des versements</i>
SARL RAYNAUD CONSEIL	Actions nominatives ordinaires 96	960,00	960,00
Mme RAYNAUD Françoise	Actions nominatives ordinaires 2	20,00	20,00
M. RAYNAUD Alain	Actions nominatives ordinaires 2	20,00	20,00
Total des actions souscrites	100		
Total du montant de ces actions		1 000,00	
Total des versements effectués			1 000,00

Le présent état constatant la souscription de 100 droits sociaux de la SAS IDEAL LOGEMENT ainsi que le versement de la totalité du montant nominal desdites actions, soit la somme de 1 000,00 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Mme RAYNAUD, fondateur de la société.

Fait à BORDEAUX
le 08/04/2011